|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **AVENANT AU MANDAT DE VENTE** | **N° 6 679** **DU 19/08/2022** |

Adresse du bien à vendre : impasse du travail- Cours 46090 Bellefont La Rauze

Descriptif :,maison en pierre rénovée en 2014, avec une terrasse et un petit jardinet (20 m² avec cabanon).La maison comprend : au premier étage : une terrasse couverte, un séjour avec cuisine ouverte, deux chambres, un w.c. indépendant, une salle d'eau. au rez-de-chaussée: deux pièces, avec chacune une entrée indépendante, une salle d'eau avec w.c.,un atelier et son accès voûté. Chauffage électrique, poêle à bois performant dans le séjour avec cuisine ouverte. Isolation en laine de roche. A 25 mn au nord est de Cahors, à 10 mn de l'accès à l'autoroute, à 10 mn des premières commodités.

Les informations sur les risques auquel ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques www.georisques.gouv.fr

|  |  |
| --- | --- |
| **Mandant** | **Mandataire** |
| **Madame BOUVEAU Dominique**205 rue ronde - Cours 46090 BELLEFONT LA RAUZE | **Immobilier Quercy Transactions** au capital de 7.780€ RC 4332059293, place Jean-Jacques Chapou (place de la Cathédrale) - 46000 CAHORSCarte professionnelle n° CPI 4601 2016 000 006 153avec substitution au profit de toute agence du Groupement Immobilier Lot Dordogne Corrèze |

Les parties ont signé le mandat de vente, inscrit au registre des mandats, dont la date et le numéro sont rappelés ci-dessus, ainsi que l'adresse du bien à vendre. Aux termes de ce mandat, chaque partie s'est engagée à informer l'autre partie de tout élément pouvant modifier les conditions de vente, notamment en matière de prix. En conséquence, les parties conviennent de modifier le prix des biens à vendre, et le cas échéant, certains éléments secondaires du mandat, à l'exclusion de toutes modifications des caractéristiques essentielles du mandat (sa durée, ... ).

Nouveau prix de vente :

Le nouveau prix demandé - hors rémunération du mandataire - est de **145 000 € (CENT QUARANTE-CINQ MILLE EUROS)**, payable au plus tard le jour de la signature de l'acte définitif.

Rémunération du mandataire à charge acquéreur :

En cas de réalisation de l'opération avec un acheteur présenté par le mandataire ou un mandataire substitué, le mandataire aura droit à une rémunération fixée à 10 000 € (DIX MILLE EUROS) TVA comprise, **à la charge de l'acquéreur**.

Ces modifications entrent en vigueur à la date de signature du présent avenant qui devra être annexé au mandat d'origine.

Fait, à Cahors le 4 juillet 2023 en double exemplaire dont l'un est remis au mandant qui le reconnaît.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le mandant**signature précédée de la mention manuscrite"lu et approuvé bon pour avenant au mandat d'origine" | **Le mandataire**signature précédée de la mention manuscrite"lu et approuvé avenant au mandat d'origine accepté" |
|  |  |